



## PV du Conseil d'établissement du 11 février 2025

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18H06

Le secrétariat de séance est confié à Laetitia Pividori et à Myriam Patty

Excusés : Mr Joubert, Mme Caruhel

Madame la Provisure soumet à l'approbation des membres du Conseil d'établissement :

Le compte rendu de la séance du 7 novembre 2024

**Votants : 17      Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 17**

Elle demande dans un second temps, aux membres du CE, d'approuver l'ODJ du CE de ce soir, modifié comme suit :

### 1.3) Voyage Maths en jeans en ajout

### 3.3) Convention Turin pour UNSS en retrait

Le projet n'est pas encore écrit. Il sera soumis au vote au prochain CE

### 1- Actes budgétaires.

#### 1.1) Bilan financier des voyages

Mme la Provisure passe la parole à M. JOUBERT, secrétaire général, qui présente le bilan financier des voyages déjà réalisés à Londres, à Berlin, à Clavière et à Poschiavo.

Le vote du bilan financier est reporté au ce du mois d'avril.

**Votants :                      Contre :                      Abstention :                      Pour :**

#### 1.2) Carte des emplois (Tableau des emplois)

Mme la Provisure explique que la carte des emplois sera présentée en avril au prochain CE.

Recrutés locaux : Il y a 79 postes de recrutés locaux à temps plein. Nous sommes passés de 72 à 79 emplois en 5 ans.

#### 1.3) Voyage Maths en Jeans

Le voyage, ayant pour destination Marseille, aura lieu du 26 au 29 mars 2025.

Le nombre de participants a évolué, il s'agit d'emmener 41 élèves avec 3 accompagnateurs. Le coût ne change pas, et ne peut être supérieur à 600 €.

Le nombre de participants étant plus conséquent, Mme La Proviseure demande un nouveau vote aux membres du CE .

**Votants : 17                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Pour : 17**

## II- Actes relatifs au contenu ou à l'organisation éducatrice

### 2.1) Point Effectifs

Madame La Proviseure présente le Calendrier des opérations de premières inscriptions et de réinscriptions pour l'année scolaire 2025/2026.

Un 1<sup>er</sup> point sur les effectifs a été fait le 11 mars. Il y a une inquiétude quant à la baisse des inscriptions en petite section : le nombre d'inscrits est inférieur à celui de l'an passé à la même période.

Un état des lieux est fait régulièrement. L'objectif est d'avoir au minimum 2 classes de PS.

Mr Deguille pense que s'il y a moins d'inscriptions en maternelle c'est parce que le système italien permet d'anticiper l'inscription en PS pour les enfants nés entre janvier et mars.

L'ouverture pour les premières inscriptions de la maternelle à la terminale s'est opérée **le 20 janvier 2025.**

Les réponses pour la petite section de maternelle seront envoyées **le 14 mars 2025**, les familles pourront procéder aux réinscriptions du **17 mars au 31 mars 2025.**

Il faut relancer les parents qui souhaitent se réinscrire.

Les relances auront lieu du **1 au 7 avril 2025.**

Les réponses seront envoyées pour tous les autres niveaux à partir du **12 mai 2025.** Cette date sera anticipée.

Plusieurs questions sont soulevées par les membres du CE :

-Pourquoi la petite section n'est pas attractive ?

-Faut-il accentuer la communication afin de faire connaître davantage l'école ?

La baisse des effectifs en maternelle est un problème rencontré par d'autres écoles de la ZESE.

Mme Bussière souligne que l'école est déjà connue.

Mr Grosset propose de publiciser l'école par le biais du consulat pour les familles françaises et d'insister sur la spécificité du réseau afin de toucher davantage la population italienne.

Il serait peut-être utile de proposer une 2<sup>ème</sup> journée de portes ouvertes et il faudrait également envisager de présenter tout le cursus, de la maternelle à la terminale, proposé par l'établissement.

Mme Monticino fait un point sur les effectifs à ce jour.

### **Effectif total**

Maternelle : 169

Primaire : 399

1<sup>er</sup> degré : 568

Collège : 369

Lycée : 263

2<sup>nd</sup> degré : 632

### **2.2) Point structure**

Madame la Provisure présente la structure (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré) telle qu'elle est envisagée à ce moment de la préparation de rentrée.

Elle ne change pas par rapport à celle de cette année à savoir 25 classes au 1<sup>er</sup> degré et 28 au second degré.

Nous ne connaissons pas encore le nombre de départs.

Mme La Provisure précise qu'il y a 4 classes pour chaque niveau de la 6<sup>ème</sup> à la terminale. Les 4 classes de 6<sup>ème</sup> ont pu être maintenues puisqu'il y a eu beaucoup d'inscriptions pour ce niveau.

Un prochain point sur les effectifs sera effectué en mars.

### **2.3) Bilan pédagogique des voyages**

Madame La Provisure passe la parole à M. Le Provisur-Adjoint qui présente le bilan pédagogique des voyages.

4 voyages ont déjà eu lieu :

- Le voyage de cohésion pour les terminales en Suisse.
- Le voyage à Londres
- Le voyage à Berlin
- Le voyage de ski à Clavière

Les professeurs ont rapporté que tous ces voyages ont favorisé la cohésion de groupe et l'entente entre pairs mais aussi entre les élèves et les enseignants. Ils notent tout de même des difficultés dans l'organisation (transports, réservation anticipée, annulation...)

Cependant, tous les enseignants souhaitent reconduire l'organisation des voyages.  
Mme Puccini souhaiterait que le voyage en Angleterre soit plus long.

L'organisation du voyage voile des 5<sup>ème</sup> est en cours.

Melle Monsigny souligne l'importance des séjours linguistiques pour mettre en pratique les langues enseignées au lycée. Elle demande s'il serait envisageable d'organiser des échanges avec l'école allemande de Milan. Mme Monticino répond qu'il faudra en discuter avec les enseignants concernés.

#### **2.4) Voyage de cohésion des terminales.**

Mr Muratori propose avec Mr Pousse de reconduire le voyage de cohésion des terminales à destination de la Suisse du 17 au 19 septembre 2025. Le coût maximum sera de 600 euros

Mr Grosset souligne que les activités proposées pourraient être envisagées sur le territoire italien, ce qui entrainerait certainement une baisse du coût du séjour.

Les professeurs concernés répondent que le site a été choisi pour faciliter l'organisation pédagogique en sciences et en EPS et éviter des déplacements.

Un engagement des familles concernées sera demandé.

**Votants : 17                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Pour : 17**

#### **2.5) Postes vacants ou susceptibles d'être vacants à la rentrée 2025.**

Madame La Proviseure informe les membres du CE des postes vacants ou susceptibles de l'être à la rentrée 2025.

Poste de résident : seul le poste de Mme Niel, professeur de SVT, sera vacant à la rentrée. La commission de recrutement se réunira la semaine prochaine.

Le poste de lettres modernes occupé par M. LEFEBVRE avait été annoncé comme susceptible de l'être ne l'est plus.

Recrutés locaux : pour l'instant les postes vacants ne sont pas encore connus. Les commissions auront lieu au mois de juin.

### III. Actes relatifs au fonctionnement de l'établissement

#### 3.1) Calendrier scolaire 2025/2026

Mme la Provisure présente une proposition de Calendrier Scolaire pour 2025-2026.

Elle expose la méthodologie de travail autour de l'élaboration de ce calendrier. Un cadre précis est imposé par l'AEFE puisque l'établissement est un établissement en gestion directe. Les modalités d'élaboration sont fixées par la circulaire N° 0701 du 01 octobre 2024, émanant de l'AEFE. Le taux horaire est calculé en fonction des 26h hebdomadaire de l'école primaire. Il est au maximum de 936h/an et au minimum de 864h, soit un nombre de jours maximum de 180. Les dates des examens et une harmonie avec les autres établissements italiens sont d'autres contraintes qu'il faut prendre en considération.

Mme La Provisure a recueilli les remarques et propositions des représentants des parents et des personnels, en tenant compte des spécificités locales.

En dernière instance, les membres du CVL ont été également consultés.

Le calendrier proposé par Mme La Provisure comptabilise un total de 919h30 et de 177 jours d'école.

Mr Grosset fait remarquer que le nombre d'heures travaillé est en baisse car les jours fériés sont comptabilisés dans le total.

Pour l'année 2025/2026, la rentrée aurait lieu le 2 septembre pour les élèves avec une pré-rentrée le 1<sup>er</sup> septembre pour l'équipe enseignante et le 26 août pour l'équipe de direction, les techniciens et les sociétés partenaires.

Comme les autres années une rentrée échelonnée sera proposée.

Il y aura 3 ponts : Immacolata (8 décembre), le 5 janvier et le 1<sup>er</sup> juin.

Mme L' IEN de la ZESE, Mme POUZOULET, a validé cette proposition.

Mme Monticino en profite pour annoncer que cette année l'épreuve de rattrapage du bac aura lieu le 1<sup>er</sup> juillet et que la journée des terminales sera le 30 mai.

Melle Pinchon demande, suite à la requête de plusieurs étudiants, s'il serait possible de poursuivre les cours de spécialités (philo, math, physique...) après les épreuves d'ESABAC. Mme La Provisure répond que oui mais il faudrait définir les modalités (cours sur la base du volontariat ou obligatoires) avec les professeurs concernés.

La présentation terminée, Mme la Provisure propose de passer au vote du calendrier.

**Votants : 17 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 17**

### 3.2) Convention Club Stendhal

**Rappel :** le club Stendhal propose des activités périscolaires le mercredi après-midi et le soir.  
Pas de vote.

### 3.4) Règlement financier

Mr Joubert étant absent le vote est reporté au mois d'avril.

Mme Monticino évoque le cas des enseignants résidents qui ont demandé la gratuité de la garderie.

La direction cherche à être le plus équitable possible et à ne pas faire de différence entre les différents statuts.

Suite au décret 2002/22 du 4 janvier, art 4 qui régit les personnels venant de France, les personnels résidents et les personnels expatriés ne peuvent pas être exonérés des frais de garderie.

L'école doit être en adéquation avec la loi, celle-ci sera appliquée dès le troisième trimestre.

La direction regrette cependant de mettre en difficultés certains personnels.

Mr Grosset demande s'il ne serait pas possible de proposer un tarif préférentiel aux résidents. Mme Monticino ne pouvant pas répondre à cette question propose d'inviter Mr Vasseur lors du prochain CE afin de pouvoir lui poser toutes les questions concernant ce sujet.

**Votants : Contre : Abstention : Pour :**

### 3.5) Organisation des examens

Madame La Provisseure passe la parole à M. Le Provisseur-Adjoint qui fait un point sur la préparation et le calendrier connu à ce jour des examens.

- 3.5.1 Calendrier

ECE : les évaluations des compétences expérimentales en physique/chimie et en SVT dépendent d'un calendrier académique. Elles sont prévues entre le 3 et le 6 juin 2025. Elles se déroulent hors établissement, en échange avec Turin.

A noter : le nombre d'élèves est nettement supérieur en physique chimie.



Terza media :

- 10, 14, 15 avril : les épreuves « invalsi ».
- mi-juin, la date reste à définir : oral de la terza media.
- **3.5.2 Modalités**

### **3.6) Point sur les actions Orientation**

Madame La Provisure passe la parole à M. Le Provisur-Adjoint qui fait un point sur le programme d'orientation de l'établissement, à deux voix avec notre enseignante PRIO présente en CE.

Le 11 avril aura lieu le forum des métiers pour les élèves de 5<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>. Celui-ci est organisé par Mme Fillon.

Le Forum post bac, qui demande une organisation conséquente, a été un grand succès.

Mi-décembre s'est tenu le Salon virtuel des études supérieures.

De plus, un accompagnement au jour le jour, est proposé pour la réalisation des dossiers de candidatures vers d'autres systèmes scolaires comme Ucas, common up, cao, ...

Il est indispensable que chaque élève soit inscrit sur la plateforme de Parcoursup afin de pouvoir formuler des vœux même si cela n'était pas envisagé au moment de l'inscription. A ce jour, seuls 2 élèves ne sont pas encore inscrits sur Parcoursup.

Il sera possible d'enregistrer les vœux jusqu'au 13 mars. Ils seront à valider avant le 2 avril.

La distribution d'une fiche de dialogue, utilisée lors du conseil de classe, sera organisée : c'est une fiche de vœux pour les 3<sup>ème</sup> et les 2<sup>nde</sup> qui fait le lien entre les vœux exprimés par élèves et les professeurs. Cette année, elle sera numérique pour les élèves de 2<sup>nde</sup>. Cela permettra d'en conserver une trace sur Pronote.

Mme La Provisure en profite pour préciser que notre lycée est un lycée d'enseignement général et que quelquefois, il faut réfléchir à une orientation en France si l'enfant et sa famille souhaitent une orientation dans un lycée technologique ou professionnel.

La décision prise par le conseil de classe reste valable dans tous les établissements homologués. La présentation des spécialités aux secondes est faite par les élèves volontaires de terminale et par les professeurs.

La fiche avenir, quant à elle, est remplie par les professeurs. C'est le document qui accompagne les vœux sur Parcoursup. Mme Monticino souligne qu'il faut être attentif lors de la rédaction des appréciations par matière mais également soigner l'appréciation finale.

Mme Puccini explique que si une lettre de motivation est demandée par un établissement, elle



sera lue, il faut donc la rédiger avec soin.

Une deuxième session d'oraux sera organisée par l'APE le 5 avril.  
L'APE en profite pour remercier les responsables prio du travail fourni.

Mr Grosset précise que les familles souhaiteraient connaître les différentes écoles dans lesquelles sont allés les anciens élèves et ainsi que les métiers exercés par ceux-ci. Cela permettrait d'avoir une meilleure visibilité des débouchés en fonction des études choisies.

Avoir un suivi des anciens élèves est aussi souhaité par l'association des anciens élèves. D'ailleurs, l'un de ses objectifs est de permettre aux anciens de revenir pour dialoguer avec les élèves actuels.

Sur le site, il existe déjà un document explicitant les destinations et les domaines vers lesquels se sont orientés les élèves.

Il faudrait cependant créer un document plus lisible pour les cohortes d'élèves qui arrivent.

Mme La Provisseure en profite pour annoncer que le BFI sera proposé dès la rentrée aux élèves de première. Ce diplôme BFI permettra de rendre le lycée encore plus attractif.

Tous les élèves ne pourront pas accéder à cette option. Il y aura entre 10 et 15 places. Il ne sera pas possible d'abandonner l'option ESABAC au profit du BFI. Il y aura des critères de recrutement et le niveau d'anglais requis est très élevé. Il est équivalent au niveau au C1/C2.

### **3.7) Echanges scolaires ADN-AEFE**

Madame La Provisseure passe la parole à M. Le Provisseur-Adjoint qui fait un point sur le programme des échanges scolaires ADN-AEFE.

Cette année, l'AEFE n'a pas été en mesure d'organiser les échanges. Le lycée a donc décidé de prendre en charge cette organisation.

Cet échange consiste à envoyer des élèves de seconde, sur la base du volontariat, dans le lycée d'un autre pays et d'accueillir en retour des élèves. L'hébergement se fait dans des familles d'accueil. La durée du séjour est de 4 semaines

25 lycéens se sont manifestés avant les vacances, c'est le double de l'année précédente. A la rentrée, il restait 23 candidats pour 10 places. Les lycées qui se sont portés volontaires pour accueillir les élèves sont tous des lycées homologués. Ils se trouvent essentiellement en Europe. Les départs de nos élèves est prévu jusqu'en mai.

### **3.8) Bilan Fête de Noël**

Madame La Provisseure passe la parole à M. Le Directeur du 1<sup>er</sup> degré qui fait le bilan de la fête de Noël et sur ce bel évènement qu'ont été Les Petits Champions de la lecture.

Le retour des parents d'élèves est positif ainsi que celui des enseignants. C'était une belle fête.

L'APE a déjà des nouvelles idées et des améliorations à apporter

Mr Deguille résume le déroulement de la finale des champions de lecture qui a eu lieu à l'école et qui a rassemblé les finalistes de toutes les écoles françaises d'Italie. Deux élèves se sont qualifiés : l'un venant de l'école de Turin, l'autre de l'école de Milan. La finale de la zone se fera en visio. Puis, il y aura la grande finale monde à l'académie française au mois de mai.

### 3.9) Point CVL, CVC, dispositif Phare 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré.

Mme La Provisseure passe la parole à M. GUENIER, CPE, et à M.MERCIER qui font un point sur le fonctionnement des instances du collège et du lycée dédiées aux élèves ainsi que sur le dispositif PHARE.

- Il y a eu la fête de Noël à laquelle ont participé des élèves.
- La vente de Panettone au profit de l'association SOS Bambini est une réussite.
- Durant la prochaine période, une récolte de produits de 1<sup>ere</sup> nécessité sera organisée au profit des nécessiteux du quartier.
- Un projet de cohésion inter CVL à Turin est en cours d'organisation entre toutes les écoles italiennes. Les membres du CVL passeront 2 nuits à Turin et travailleront sur des thématiques préparées en amont.
- Vente de pulls
- Projet phare: des élèves seront formés pour passer dans les petites classes afin de sensibiliser les élèves au harcèlement.

#### Projet phare

Mr Mercier présente la dynamique du harcèlement et le protocole de lutte contre les intimidations et le harcèlement au lycée.

Une équipe formée par des enseignants, des membres de la direction, l'infirmière et des membres de la vie scolaire travaille sur la prévention du harcèlement. Le but n'est pas forcément de sanctionner mais de mettre fin à la situation de mal-être par une action réparatrice. Il est primordial de créer une alliance avec l'élève qui est dans cette situation. Il faut compter au minimum 15 jours pour que le mécanisme se mette en place puisque de multiples entretiens sont nécessaires afin de créer un climat de confiance.

Dans le cadre du harcèlement, l'école a organisé 2 journées : le 7 novembre et le 7 février (journée contre le Bullismo). Mme Monticino invite les parents à faire part de tous les signes qui pourraient permettre de détecter une situation de mal-être ou de harcèlement. Une vigilance constante de la part de tous est nécessaire.

Aujourd'hui le harcèlement est pénalement punissable

Les documents du projet PHARE, ainsi que le protocole, une fois finalisés et validés, seront envoyés

aux familles et publiés sur le site.

#### IV. Questions Diverses :

##### APE :

- Gestion des absences des professeurs :
  - Etant donné la virulence de certains parents, qui nous ont sollicité dernièrement, est-il envisageable de communiquer les données concernant les absences et leur gestion (remplacements, rattrapages des cours, etc...) ?  
Réponse de Mme Monticino : l'établissement essaie d'informer les parents le plus vite possible.  
3 types d'absence :
    - temps de formation : les dates peuvent être données tardivement mais elles sont mises sur pronote dès que l'école est informée. Les enseignants qui le souhaitent peuvent prendre les horaires de leur collègue absent. Cette organisation est plus simple au collège car il y a moins de groupe.
    - Sorties/voyages scolaires.
    - maladie

Mr Mercier assure faire au mieux pour remplacer et ajuster les emplois du temps.

- Incivilités :
  - Vols : le sujet est remonté par plusieurs parents, et notamment lors des cours d'EPS, où il semblerait que les vestiaires restent ouverts.  
Mme Lovaco répond en expliquant qu'il a été décidé que la porte d'entrée au gymnase serait désormais fermée à clé. Cela permettra aux élèves en cours de pouvoir se rendre aux vestiaires en cas de besoin.  
L'école va communiquer aux élèves qu'il faut fermer les casiers.
  - Sécurité : pouvez-vous nous informer de l'avancement du projet Sécurité, et faire un point sur le dernier déclenchement d'alarme ?

Le déclenchement de l'alarme par 2 élèves a permis de mettre en évidence certains dysfonctionnements. Les 2 élèves ont été sanctionnées par une journée d'exclusion pour l'une et ½ journée pour l'autre.

Projet mise aux normes : un appel d'offre a été réalisé. 7 entreprises se sont proposées. Une réunion aura lieu le 20 mars pour choisir l'entreprise. Une partie des travaux se fera durant l'été 2025 et l'autre durant l'été 2026.

- Enquête climat scolaire :

- Pourriez-vous nous informer sur le calendrier relatif à cette enquête : quand serez-vous en capacité de communiquer les résultats ?

L'enquête s'est déroulée sur 15 jours. Elle a été proposée aux élèves, aux enseignants, aux personnels et aux parents. On note que les parents sont ceux qui ont le moins participé. Elle est suivie par Mr Echard qui dépouillera les résultats. Une fois le dépouillement fait, il faudra faire ressortir les points saillants afin de pouvoir mettre en place des actions. Une comparaison sera faite avec les autres établissements qui ont mené la même enquête. Les résultats seront, si cela est possible, présentés au prochain CE.

- Pouvez-vous nous indiquer de quelle manière sera réalisée la communication, notamment auprès des parents ?

Les membres de l'APE souhaiteraient que l'envoi du compte rendu du CE soit plus rapide. Mme Monticino rappelle que celui-ci doit être validé lors du CE suivant. Toutefois elle souligne qu'un compte rendu officieux peut être fait.

- Organisation conseils de classe :

- Pourrions-nous prévoir un point sur le sujet ? Quand seront communiqués les dates des conseils de classe du 2nd trimestre ?  
Les dates seront communiquées la semaine prochaine.

- Gestion de la garderie :

- L'absence de garderie lors de la demi-journée banalisée pour la remise des livrets du primaire a suscité beaucoup de réactions négatives de la part des parents; quelles solutions pourraient être mises en place afin d'assurer la garderie dans ce type de situation?

Mr Deguille répond que pour des raisons de sécurité, il n'est pas possible d'avoir les enfants et les parents dans l'école. Il rappelle que le plan Vigipirate qui est encore en vigueur. Il souligne également que le manque de personnel ne permet pas d'organiser la garderie pour tous les élèves de l'école primaire. Les surveillants quittent leur poste à 13h00 ou sont appelés à se rendre au lycée.

Les parents soulignent que pour eux il est difficile de prendre une ½ journée d'absence pour la remise des bulletins.

Mr Deguille repensera l'organisation pour l'année prochaine.

**La séance se termine à 20.53**

Le secrétaire de séance  
Myriam PATTY



La Présidente  
E. MONTICINO

